

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MUR-SUR-ALLIER

Le 10 novembre deux mille vingt-deux, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de MUR-SUR-ALLIER, dûment convoqué à cet effet le 2 novembre 2022, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Mezel, sous la présidence de **M. Jean DELAUGERRE, Maire.**

Etai<sup>ent</sup> présents : M. Stéphane BLANQUIN, M. Pascal BOITEL, Mme Leslie DAVID, M. Jean DELAUGERRE, MM. Yves FERRIER, Matthieu GAVAIX, Mmes Jacinthe GUILLOT, Florence JOUVE, MM. Jean-Marc LAVIGNE, René LEMERLE, Mme Laïla MEILLAUD, MM. Louis PEREIRA, Jean-Claude PROST, Mmes Danielle RANCY, Lydie ROBERT, M. Jean-Pierre RODIER, Mme Adeline ROUX, M. François RUDEL, Mme Martine VAQUIER.

Procurations : Mme Laëticia BOBEL a donné procuration à Mme Danielle RANCY, M. Marien DUFOURD a donné procuration à M. Matthieu GAVAIX, Mme Françoise LUNEAU a donné procuration Mme Adeline ROUX, M. Xavier MAUME a donné procuration à Mme Laïla MEILLAUD, M. Vincent MAZIN a donné procuration à M. Jean-Pierre RODIER, M. François PIGNOL a donné procuration à M. Yves FERRIER,

Absentes : Mmes Sandra AUJOL, Manon DEQUAIRE

Secrétaire de séance : M. Yves FERRIER

### 2022-55 : APPROBATION DE LA MODIFICATION DES STATUTS DU SIAEP de la BASSE LIMAGNE

Par délibérations du 10 octobre 2022, le comité syndical du SIAEP de la Basse Limagne a émis un avis favorable à la prise de compétence optionnelle « Assainissement collectif », a autorisé son Président à initier la procédure de modification des statuts et a approuvé la modification des statuts du SIAEP,

M. le Maire présente le contexte de la modification statutaire proposée :

- prise de compétence optionnelle « Assainissement collectif »
- modification du nom du syndicat et de l'adresse : le SIAEP devient le Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de la Basse Limagne, 112 rue des Fours à Chaux 63350 Joze.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- valide la prise de compétence optionnelle « Assainissement collectif »,
- approuve la modification du nom du Syndicat et de l'adresse telle que détaillée ci-dessus,
- approuve la modification des statuts du Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de la Basse Limagne.

Fait et délibéré en Mairie de Mezel les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme ; en Mairie le 14 novembre 2022,  
Certifiée transmise en Préfecture, le 14 novembre 2022

Le Maire

Jean DELAUGERRE